



Bonjour à toutes et tous,

Le Varognot
N°1-2026

L'équipe municipale vous adresse à toutes et tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, bien entendu la santé mais aussi la réussite dans vos projets et vos réalisations !

Bonne année 2026

Bis répétita... 2024 avait laissé l'état sans budget et les incertitudes pour les collectivités locales. En ce début 2026, rien ne change !!! Nous n'attendrons pas après cela pour voter les budgets de cette année, les investissements s'orienteront sur les luminaires (en espérant que le SIED donne un avis favorable à notre demande de subvention), la réfection de la voirie communale...

Nous faisons à nouveau un **rappel** concernant la réalisation de vos projets, amélioration de l'habitat, construction, modifications diverses...

Tout projet doit faire l'objet d'une demande et d'une réponse de la commune vous autorisant ou non à le réaliser. Si cela est accepté, il conviendra de nous faire parvenir une attestation de fin de chantier.

Il n'existe pas de dérogation !

En cette fin d'année la commune a eu la tristesse de perdre Odette FEINTE, nous renouvelons à la famille et amis toutes nos plus sincères condoléances et notre soutien.

Comme tous les ans, les parts d'affouage seront tirées au sort parmi les personnes inscrites, la date vous sera communiquée dès que les garants auront pu estimer les volumes.

Le recensement citoyen est **obligatoire**, il doit être réalisé dès vos 16 ans (vous avez 3 mois pour le faire).

Vous avez jusqu'au 06 février 2026 pour vous inscrire sur les listes électorales, rendez-vous en mairie ou sur le site : www.service-public.gouv.fr



Vous avez pu admirer les nouvelles illuminations de l'église, elles ont été réalisées par Denis Jacquot et Bruno Bonnet, que nous félicitons pour la qualité de leur travail et le temps qu'ils donnent pour la commune, Merci à vous deux et BRA-VO !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Nous vous convions à la traditionnelle galette le :

25 janvier 2026 à 14:30
(le lieu vous sera donné ultérieurement)

Merci de nous transmettre votre réponse pour le 15 janvier à l'aide de ce coupon :

Nom : Prénom :

Adulte :..... Enfant :..... (réservé aux habitants de la commune)